



VILLE D'ALES

« MON QUARTIER DANS MA VILLE »

SECTEUR MALADRERIES

ATELIER N°1 DU 1^{ER} FEVRIER 2018
NOTE DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

1. Contexte.....	3
2. Synthèse des contributions à l'atelier	3
3. Suites	6
4. Annexes : autres contributions et remarques.....	7

1. CONTEXTE

- ◆ La démarche **Mon Quartier Dans Ma Ville** fait suite aux États Généraux du Cœur de Ville d'Alès, précédemment lancé en 2016, pour redynamiser le centre-ville.
- ◆ Cette nouvelle forme de rencontres participatives concerne 6 autres quartiers d'Alès (hors quartiers prioritaires de la ville, qui s'inscrivent dans un programme spécifique), dont le **secteur Maladreries**.
- ◆ Elle a pour objectif de permettre aux habitants de définir **l'avenir de leur quartier au sein d'Alès** et de notamment
 - Établir ensemble le bilan de ce qui fonctionne et de ce qui fonctionne moins dans le quartier
 - Co-construire des perspectives et actions d'évolution et d'amélioration pour le quartier
- ◆ Trois rencontres sont prévues pour le secteur Maladreries
 - **Rencontre n°1 du 1^{er}/02/2018 : travail participatif sur la connaissance partagée de la situation du secteur Maladreries**
 - Rencontre n°2 du 5/04/2018 : travail participatif sur les orientations et actions d'évolution et d'amélioration du secteur Maladreries
 - Rencontre n°3 en juin 2018 : présentation et échanges du plan d'actions pour le secteur Maladreries par M. le Maire.
- ◆ 66 personnes ont participé à la première rencontre qui s'est tenue le 1^{er} février 2018 à l'Energôle d'Alès. Le présent document présente la **synthèse des productions du travail en atelier et des échanges** qui ont suivi le partage collectif des contributions.

2. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS À L'ATELIER

Après une présentation générale et un partage d'un état des lieux du secteur Maladreries, les participants à la rencontre ont travaillé de façon participative en sous-groupes.

Les productions ont été structurées selon les 2 catégories suivantes : *atouts et faiblesses*. Certaines demandes ou remarques spécifiques exprimées lors de l'atelier sont mentionnées en annexe.

2.1. Atouts du quartier secteur Maladreries

- ◆ **Une proximité avec le centre-ville**
- ◆ **La présence de commodités** : commerces de proximité (chemin de Bérenguéry notamment), hypermarchés, professionnels de santé, équipements sportifs, établissements scolaires
- ◆ **La desserte en bus et la présence de pistes cyclables** sur le secteur de Maladreries
- ◆ **Des espaces naturels et arborés** : Parc de Conilhères, chemin de Bérenguéry,

- ◆ **Un secteur calme et tranquille** (notamment entre 19h et 6h du matin) :
 - Des zones pavillonnaires calmes
 - Un secteur où il fait bon vivre
 - Une vue dominante sur la ville
- ◆ La mise en place **d'équipements pour le recyclage des déchets** : arbres à tri
- ◆ La présence de **terrains en friche, utiles pour le développement futur** du secteur Maladrieres
- ◆ **Des relations courtoises et intergénérationnelles entre les habitants**
- ◆ **Une communication efficace et un bon accès à l'information** auprès des services municipaux (numéro vert actif)

2.2. Faiblesses du secteur Maladrieres

- ◆ **Circulation**
 - **Un flux de circulation intense** au sein du secteur Maladrieres
 - Une **vitesse excessive** de certains conducteurs : montée du Silhol, ancien chemin de Mons, virage Richard Ducros, Conilhères, rue Pierre Plantée, av. du Général de Larminat...)
 - Une **circulation de transit** importante
 - Des **nuisances sonores, dues à l'intensité de la circulation**, qui perturbent le quotidien des habitants (rue Pierre Plantée, av du Général de Larminat)
 - Des **comportements dangereux** de certains automobilistes :
 - Priorités à droite non respectées : chemin de Trespeaux, vers le Rieu (proximité Leclerc), avenue des Maladrieres
 - Des pistes cyclables non respectées par les automobilistes
- ◆ **Voiries**
 - **Des voies et carrefours sous-dimensionnés qui ne sont pas adaptés** à l'intensité de la circulation : chemin de Mons, chemin de Bérenguéry, rocade
 - **Des accès piétons et modes doux dangereux** (vélos, marche...) **ou absents** (le sentier et les escaliers de la sortie Sud du Parc de Conilhères)
 - **Des voies et carrefours mal aménagés**
 - Un manque de visibilité de certains « stop » : chemin de Trespeaux, rue des Amandiers
 - Un rond-point mal conçu (impasse des Magnans)
 - Des accès dangereux : la sortie du chemin de Trespeaux vers l'avenue des Maladrieres

- Des **aménagements routiers dangereux** sur le secteur de Conilhères : chemin de Trespeaux, ancien chemin de Mons, avenue Hélène Boucher

- ◆ **Déplacements / transports en commun**
 - Un **manque de transports en commun et une desserte non adaptée** aux besoins des usagers (fréquence, positionnement des arrêts)
 - Une **absence de transports en commun au sein du quartier de Conilhères**, malgré une augmentation du nombre d'habitants (nouvelles constructions)
 - Un **manque de cheminements piétons** et de **pistes cyclables**
 - Des **pistes cyclables dangereuses** (Pierre Plantée)
 - Un **manque de parking relais** pour accéder aux transports en commun

- ◆ **Propreté/entretien**
 - Des **incivilités qui impactent la propreté** du secteur Maladrieries : déjections canines, déchets de chantier dans les poubelles collectives...
 - Un **manque de containers individuels de tri** (sacs jaunes rationnés)
 - Des **secteurs mal entretenus** : chemin de Trespeaux (à partir de l'avenue des Maladrieries)

- ◆ **Assainissement / gestion des eaux pluviales**
 - Un **réseau d'évacuation des eaux sous-dimensionné** (chemin de l'Ardoise) qui contribue à l'émergence de certaines problématiques : écoulements des eaux, infiltrations, risque d'inondation
 - Le **ruissellement des eaux** sur les trottoirs et bordures de chaussées
 - La prolifération de **moustiques**

- ◆ **Aménagements publics et urbains**
 - Un **manque d'éclairage public** sur certaines voies : avenue Hélène Boucher, chemin de Mons, chemin des Trespeaux
 - L'**absence de la fibre numérique** au sein du quartier
 - Un **manque d'espaces verts** au sein du secteur Maladrieries
 - Un **manque de cohérence dans le développement urbain** du secteur Maladrieries (développement anarchique)

- ◆ **Vie de quartier**
 - La **présence de squatteurs** qui peut créer un sentiment d'insécurité pour les habitants
 - Un **manque de dynamisme** au sein du quartier de la Pierre Plantée (certains secteurs en déprise)

2.3.Éléments de synthèse

En synthèse, il ressort de l'expression des habitants que :

- ◆ La situation du secteur Maladrieries, à proximité du centre-ville d'Alès, est considérée comme un atout pour ses habitants. Le secteur propose également une offre en services, établissements scolaires et commerces de proximité globalement satisfaisante.
- ◆ Le secteur Maladrieries est un lieu agréable, où il fait bon vivre, et qui dispose d'espaces naturels et arborés.
- ◆ La circulation intense génère toutefois des dysfonctionnements sur le secteur, qui perturbent la tranquillité des habitants : proximité avec la rocade, flux de circulation important et irrespect de certains conducteurs.
- ◆ Des transports en commun jugés insuffisants (lignes, horaires...)
- ◆ La mauvaise gestion des eaux pluviales qui engendre des problématiques pour le quartier et ses habitants : écoulements, infiltrations...
- ◆ Un phénomène de petite délinquance et de squats (squats rue Pierre Plantée, parking Intermarché, ...) qui génère le sentiment d'un manque de soutien des pouvoirs publics.
- ◆ La présence d'incivilités (déjections canines, poubelles, vitesse excessive...) impactant la propreté et la sérénité du quartier.

3. SUITES

- ◆ Diffusion de la présente synthèse des contributions de l'atelier n°1 et du document de présentation de l'état des lieux du quartier, aux participants à l'atelier
- ◆ Passation d'un **questionnaire aux habitants** pour enrichir le travail sur les « atouts et faiblesses » du secteur Maladrieries : **du 1^{er} au 20 mars 2018** sur le portail « Alès Cévennes »
- ◆ Atelier n°2 : « Orientations et Actions » le **jeudi 5 avril à 18h30 à Enerpôle**
- ◆ Réunion n° 3 : présentation du plan d'actions en présence de M. le maire en juin 2018

4. ANNEXES : AUTRES CONTRIBUTIONS ET REMARQUES

4.1. Autres contributions

Quelques propositions d'orientations ou d'actions (qui feront l'objet de l'atelier n°2) ont été formulées par certains participants. Elles sont regroupées ci-dessous et seront intégrées au prochain atelier consacré spécifiquement aux orientations et propositions d'actions.

◆ *Circulation/Voirie*

- Solutions proposées pour améliorer la circulation
 - Passage à 30km/h
 - Mise à sens unique de certaines voies
 - Panneau de priorité à droite clignotant
 - Bitume à refaire
- Mettre un marquage au sol en relief au niveau de l'accès du Chemin de Bérenguéry
- Mettre des panneaux « 50km/h » au niveau du Chemin de la Pierre Plantée
- Sécuriser le carrefour (ex-carrosserie Goubert) de l'avenue du Général de Larminat qui dessert l'impasse de la Tour Pouget, la rue du Docteur Zamenhof, le chemin de Bérenguéry et le chemin de l'Ardoise
- Chemin de Trespeaux
 - Revoir l'emplacement des panneaux
 - Revoir le stop : Chemin de Trespeaux et Rue des Amandiers
- Avenue des Maladrieries
 - Fluidifier et désengorger la circulation
 - Installer des radars

◆ *Déplacements/Transports*

- Revoir la navette au niveau de Maladrieries – Conilhères
- Mettre en place une navette au niveau de la Montée de Silhol et pour aller à la Médiathèque

◆ *Propreté / Entretien*

- Nettoyer les rues
- Proposer des distributeurs de sacs pour les déjections canines
- Chemin de Trespeaux : faire respecter la taille des arbres des particuliers qui dépassent sur la route
- Maladrieries
 - Créer un égout pluvial
 - Installer des corbeilles de rues et à papier, des bancs et des trottoirs

◆ *Aménagement / développement urbain*

- Sécuriser la zone de l'ancien Intermarché
- Créer un parcours de santé le long du Chemin de l'Ardoise, sur l'emplacement de l'ancienne voie ferrée.
- Dynamiser le quartier

4.2. Autres remarques

Au cours de la réunion les participants se sont interrogés sur les différents points ci-dessous :

- ◆ Le devenir de l'ancien Intermarché ainsi que de la maison présente sur le terrain (squat actuel) - Rue Pierre Plantée
- ◆ Le devenir de l'emplacement de l'école de la Pierre Plantée, après sa démolition
- ◆ L'accessibilité de la Médiathèque et de ses ressources pendant la période de travaux
- ◆ L'emplacement du nouveau lieu d'accueil d'urgence sociale
- ◆ L'entretien des cours d'eau par la municipalité afin de réduire le risque inondation avec notamment la question du ruisseau derrière le foyer des séniors (risque d'inondation) et pour les maisons situées à proximité.